



# Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

N° 13



## Dossier Spécial Enfance

P. 16

MARS / AVRIL / MAI 2017





La Salvetat  
en scène

2017

TREMPIN MUSICAL JEUNES - **SAMEDI 08 AVRIL**  
SCÈNE DÉCOUVERTE DE TALENTS - **VENDREDI 12 MAI**  
LA SALVETAT EN SCÈNE «LE FESTIVAL» - **7,8,9 JUILLET**  
SOIRÉE COMÉDIE THÉÂTRALE - **SAMEDI 14 OCTOBRE**

**LA SALVETAT SAINT GILLES**

PLUS D'INFOS SUR [WWW.LASALVETAT31.FR](http://WWW.LASALVETAT31.FR)  
SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK  @lasalvetatenscene





## VIE CITOYENNE

4

Compte-rendus du Conseil Municipal : Décembre 2016 et Janvier 2017	4-7
Réunion publique : Février 2017	8-11
Fête de la Résistance / Nouvelle citoyenne	11
Elections / Hommage à François Verdier	12
Permis de conduire des jeunes / Concert	13

## SERVICES PUBLICS

14

Carte nationale d'identité / Autorisation de sortie du territoire	14
Navette	14-15

## TERRITOIRES &amp; PROJETS

16

Votre mairie change de look / Actu Travaux	16
Travaux stade municipal	17

## VIE LOCALE / CADRE DE VIE

18

<b>DOSSIER SPÉCIAL ENFANCE</b>	<b>18-22</b>
Service Enfance Léo Lagrange / CAJ	18
CLAS	19
RAM	20
Les crèches	21-22
Bibliothèque George Sand	22

## CULTURE, SPORT &amp; PATRIMOINE

23

Carnaval / Journée de la femme	23
La Salvetat en scène / Chasse aux œufs / Traits et Couleurs / Enfance Majuscule	24
Terpsi Danse / La Fée Bleue / Forum Solidarité / Touch' à Tout	25
Voyageurs salvetains / Pêche / Muzic' All / Cyclo Salvetaïn	26

## TRIBUNE LIBRE

27

## AGENDA

28



Chers concitoyens,

Lors de la réunion publique de mi-mandat, organisée le 2 février dernier, nous avons eu le plaisir de vous présenter les nouveaux projets et services, d'échanger sur les différents thèmes qui animent la vie locale et de vous informer sur les grands dossiers en cours ou à venir. Vous trouverez dans ce bulletin municipal, pour ceux qui n'ont pu participer à cette soirée, un résumé des différents points abordés. Et je vous invite, si vous avez des interrogations, à ne pas hésiter à nous interpeller. En effet, le dialogue citoyen est nécessaire à nos yeux pour nous assurer que nos démarches correspondent au mieux à vos attentes. Pour faciliter ces échanges, sachez que le dispositif « La Mairie à votre écoute » sera désormais présent sur le marché de plein vent tous les premiers vendredis du mois. Des élus de notre équipe municipale seront disponibles sur place pour recueillir vos demandes ou vos observations.

L'arrivée imminente du printemps, qui coïncide avec la distribution de ce bulletin municipal, est aussi l'occasion de rappeler à chacun son devoir citoyen. Tout d'abord, de nombreuses commémorations (19 mars, 8 mai, 27 mai) auront lieu et la présence du plus grand nombre, toutes générations confondues, ne fait qu'honorer le devoir de mémoire qui nous incombe. Par ailleurs, ces prochaines semaines seront également ponctuées par deux temps forts où votre participation est nécessaire : la Présidentielle fin avril, début mai et les Législatives au mois de juin. Du côté des rendez-vous festifs, n'oubliez pas que Monsieur Carnaval invite petits et grands le samedi 25 mars pour un défilé en musique de l'Apouticayre jusqu'à Boris Vian. Quelques jours plus tard, pour les fêtes de Pâques, cette année le 16 avril, il sera l'heure de la chasse aux œufs, ouverte à tous les jeunes Salvetains. Chacun de ces moments collectifs sera une occasion supplémentaire de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Dernière minute : A l'heure où ces lignes sont écrites vient de s'achever la première édition de la « grande course de la Goutille », mêlant le kilomètre enfant, le 10 km et le semi-marathon. Autant dire que le succès était au rendez-vous ! Satisfaction pour l'association organisatrice qui était fière de pouvoir compter 350 participants, dès la première année. Satisfaction pour les élus qui ont soutenu ce projet, dans la mesure où un tiers des coureurs était des Salvetains, témoignant ainsi de l'intérêt pour cette manifestation. Satisfaction, enfin, pour les coureurs de la commune, qui ont décroché la deuxième place du 10km en féminin ainsi que la première place du semi-marathon chez les hommes. Bravo à tous !

Nous vous souhaitons un beau printemps ensoleillé et vous donnons rendez-vous avant la période estivale pour la parution du prochain bulletin municipal.

Votre Maire,  
François ARDERIU





# Compte-rendus du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com).

## Decembre 2016

### 1. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016

#### 2. DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire vous rappelle qu'en application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

- **49-2016 du 8 novembre** : travaux de démolition et de désamiantage au stade municipal et au groupe scolaire des Hauts de St Gilles - Marché n° 2016 -T- 008

**Factures solution de base : 43 567,61 € HT soit 52 281,13 € TTC.**

- **51-2016 du 14 novembre** : contrat de prestation pour la gestion de marché gaz naturel - UNIXIAL

**Montant de 3 960,00 € TTC pour les prestations suivantes :**

- Audit des contrats et factures,
- Préparation de la consultation,
- Gestion de l'appel d'offres,
- Dépouillage et analyse des offres,
- Gestion de mise en œuvre du contrat.

- **52-2016 du 15 novembre** : acquisition de matériel pour du désherbage alternatif - Marché n° 2016-F-010 (lot 1 et 2) POLE VERT CAMINEL SAS Montant des fournitures :

- Lot 1 Petits outillages : 3 797,50 € HT soit 4 557,00 € TTC
- Lot 2 Gros outillages - machines : 23 183,33 € HT soit 27 820,00 € TTC

**Montant total du marché : 26 980,83 € HT soit 32 377,00 € TTC**

#### 3. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2 AU BP 2016

Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Pour l'exécutif, le budget reflète les objectifs que se fixe l'équipe municipale et vient détailler l'ensemble des dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement qui ont été présentées lors du débat budgétaire.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante au moyen de décisions modificatives qui doivent faire évoluer les prévisions budgétaires en ajustant les crédits en fonction des dépenses ou des recettes réalisées. Il est aussi indispensable de tenir compte des réalités économiques inconnues ou imprévisibles lors de l'élaboration du Budget.

En ce sens, la série de modifications qui composent la décision modificative soumise au vote de l'assemblée délibérante résulte de l'observation des mouvements budgétaires depuis le début de l'année et de la demande d'adaptation rendue nécessaire par la mise en application de la politique locale et de sa déclinaison sous forme de différentes actions au service de la population. Monsieur BAROIS, Adjoint au Maire délégué aux Finances, présente la décision modificative budgétaire numéro deux du budget principal de la Ville, dont les balances s'équilibrent ainsi :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
67/678	Autres charges exceptionnelles	+ 34 090,00
012/6218	Autre personnel extérieur	+ 25 500,00
012/6488	Autres charges	+ 9 500,00
<b>TOTAL</b>		<b>+ 69 090,00</b>

RECETTES		
77/7788	Produits exceptionnels divers	+ 34 090,00
013/6419	Autre personnel extérieur	+ 20 000,00
74/74718	Autres charges	+ 15 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>+ 69 090,00</b>

Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'inscrire cette décision modificative budgétaire n°2 au BP 2016.

**Pour : 20 - Contre : 8 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT, BARRES et Ms DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSSES) - Abstention : 0**

#### 4. AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE BUDGET 2017

L'article L.1612-1 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales dispose en substance que, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits. **Montant budgétisé 2016 : 4 149 151,00 € (x25%) = 1 037 287,70 € (opérations réelles sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette »).**

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Finances, de l'autoriser à faire application de cet article pour engager, liquider et mandater dans la limite des crédits suivants :

CHAPITRE	LIBELLÉ	MONTANT	25 %
20	Immobilisations incorporelles	330 000,00	82 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 478 451,00	369 612,70
23	Immobilisation en cours	2 340 700,00	585 175,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>4 149 151,00</b>	<b>1 037 287,70</b>

Monsieur le Maire précise que les crédits votés seront repris au budget primitif 2017.

**Voté à l'unanimité.**

## 5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE L'AGENCE ADOUR GARONNE

La commune de La Salvetat St gilles a fait réaliser un plan de dés-herbage communal en juin 2016. Aujourd'hui, nous souhaitons investir dans de nouveaux équipements afin d'atteindre l'objectif d'un passage à du zéro pesticide au 1er janvier 2017. C'est pourquoi, nous sollicitons une aide financière à l'agence Adour Garonne à hauteur de 70 % pour nous accompagner dans ce projet ambitieux dont le montant de l'acquisition est de 28 100,78 € HT. **L'aide sollicitée s'élève donc à 19 670,55 €.**

Mr le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès de l'agence Adour Garonne à hauteur de 70 % pour l'acquisition de nouveaux équipements dans le cadre de la démarche zéro pesticide.

**Voté à l'unanimité.**

## 6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DETR 2017 : STADE MUNICIPAL

Certains travaux prévus au budget primitif de 2017 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le projet qui pourrait être présenté est le suivant :

### **Reconstruction et mise aux normes des vestiaires, des tribunes et du club house du stade municipal.**

Le plan de financement serait le suivant :

PROJET VESTIAIRES <i>Reconstruction et mise aux normes des vestiaires, des tribunes et du club house du stade municipal</i>	
TOTAL TRAVAUX HT	1 780 775,32 €
60%	1 068 465,19 €
Autofinancement	712 310,13 €
TOTAL RECETTES	1 780 775,32 €

Mr le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière au titre de la DETR 2017 auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne.

**Voté à l'unanimité.**

## 7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DETR 2017 : EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DES HAUTS DE ST GILLES

Certains travaux prévus au budget primitif de 2017 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le projet qui pourrait être présenté est le suivant :

### **Extension du groupe scolaire des Hauts de St Gilles.**

Le plan de financement serait le suivant :

PROJET GROUPE SCOLAIRE <i>Extension du groupe scolaire des Hauts de St Gilles</i>	
TOTAL TRAVAUX HT	1 035 800,00 €
60%	621 480,00 €
Autofinancement	414 320,00 €
TOTAL RECETTES	1 035 800,00 €

Mr le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière au titre de la DETR 2017 auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne.

**Voté à l'unanimité.**

## 8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DETR 2017 : MAISON DES ASSOCIATIONS

Certains travaux prévus au budget primitif de 2017 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le projet qui pourrait être présenté est le suivant : **Réhabilitation d'une maison en local des associations**  
Le plan de financement serait le suivant :

PROJET MAISON DES ASSOCIATIONS <i>Réhabilitation d'une maison en local des associations</i>	
TOTAL TRAVAUX HT	106 600,80 €
60%	63 960,48 €
Autofinancement	42 640,32 €
TOTAL RECETTES	106 600,80 €

Mr le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière au titre de la DETR 2017 auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne.

**Voté à l'unanimité.**

## 9. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE – GARONNE : EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DES HAUTS DE ST GILLES

Certains travaux de la commune peuvent bénéficier de subvention du Conseil Départemental. Le projet à prévoir est le suivant : **Extension du groupe scolaire des Hauts de St Gilles**

Le plan de financement serait le suivant :

PROJET GROUPE SCOLAIRE <i>Extension du groupe scolaire des Hauts de St Gilles</i>	
TOTAL TRAVAUX HT	955 019,00 €
30%	286 505,70 €
Autofinancement	668 513,30 €
TOTAL RECETTES	955 019,00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

**Voté à l'unanimité.**

## 10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE – GARONNE : MAISON DES ASSOCIATIONS

Certains travaux de la commune peuvent bénéficier de subvention du Conseil Départemental. Le projet à prévoir est le suivant :

### **Réhabilitation d'une maison en local des associations**

Le plan de financement serait le suivant :

PROJET MAISON DES ASSOCIATIONS <i>Réhabilitation d'une maison en local des associations</i>	
TOTAL TRAVAUX HT	104 470,80 €
30%	31 341,24 €
Autofinancement	73 129,56 €
TOTAL RECETTES	104 470,80 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

**Voté à l'unanimité.**

#### 14. ADOPTION DE LA CHARTE DES ATSEM

La charte des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (A.T.S.E.M) est une charte tripartite qui a pour objet de préciser les dispositions législatives et réglementaires relatives aux ATSEM. Élaborée par les représentantes du personnel en collaboration avec les A.T.S.E.M et l'Adjoint en charge des affaires scolaires, elle a été approuvée par les directrices des écoles maternelles ainsi que par l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Le Comité Technique du 16 novembre 2016 a émis un avis favorable. Mr le Maire demande au conseil municipal d'adopter la charte des A.T.S.E.M.

**Pour : 27 - Contre : 0 - Absention : 1 (Mr DALLA-BARBA)**

#### 15. SDEHG : MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PARKING DU STADE MUNICIPAL

Suite à la demande de la commune du 4 février 2016, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

**Modernisation de l'éclairage public du parking du stade municipal.**

- Dépose complète de 3 ensembles d'éclairage public y compris la reprise de continuité des câbles d'alimentation.
- Dépose de 12 projecteurs d'éclairage en 250W SHP et mise en dépôt aux ateliers municipaux.
- Fourniture et pose de 13 projecteurs à LED de 53W sur mâts existants
- Dépose d'une armoire d'éclairage vétuste

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

• TVA (récupérée par le SDEHG).....	2 804€
• Part SDEHG.....	10 362€
• Part restant à la charge de la commune (estimation) ....	4 642€
<b>Total.....</b>	<b>17 808€</b>

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière. Mr le Maire demande au conseil municipal de valider

l'opération de modernisation de l'éclairage public du parking du stade municipal et d'engager la commune sur la participation financière.

**Pour : 24 - Contre : 0 - Abstention : 4 (Mmes MEYER, PETIT et Ms DAUVEL, CHAGNIOT)**

#### 16. SDEHG : MODIFICATION DES STATUTS

Compte tenu de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles définissant les conditions d'exercice de l'autorité concédante de la distribution publique d'électricité sur le territoire d'une métropole, il convient de mettre en conformité des statuts actuels du SDEHG. Mr le Maire propose au conseil municipal d'adopter la modification des statuts du SDEHG.

**Voté à l'unanimité.**

#### DISSOLUTION DU SIDEXE : AVENANT N°1 AU PROTOCOLE D'ACCORD

Le Syndicat Intercommunal d'Expansion Économique (SIDEXE) regroupait les communes de Plaisance du Touch, La Salvétat Saint Gilles et Fonsorbes. Ce Syndicat a été dissout le 19 mars 2013 et repris dans le cadre d'un budget annexe de la commune de Plaisance du Touch « Développement et Expansion Économique » (DEE) pour terminer les travaux, vendre les terrains et reverser aux communes membres du SIDEXE la quote-part des cessions leur revenant. Les principes d'un protocole d'accord entre le SIDEXE et les communes de Plaisance du Touch, La Salvétat Saint-Gilles et Fonsorbes ont été approuvés le 25 mai 2012, de manière à organiser la continuité des opérations relatives à ce lotissement. Ce protocole d'accord prend fin au 31/12/2016. Aussi, afin de permettre la concrétisation des dernières ventes de terrains, il est proposé de proroger la durée de ce protocole jusqu'au 31/12/2018. Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'avenant n°1 au protocole d'accord entre les communes de Plaisance du Touch, La Salvétat Saint Gilles et Fonsorbes et de l'autoriser à le signer.

**Voté à l'unanimité.**

## Janvier 2017

### 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire vous rappelle qu'en application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

- **57-2016 du 16 décembre** : avenant n°1 au marché n° 2016 – T - 008 relatif aux travaux de démolition et de désamiantage au stade municipal et au groupe scolaire des Hauts de St Gilles - STTL.

**Montant initial du marché : 43 567,61 € HT soit 52 281,13 € TTC**

**Montant de l'avenant : 5 700,00 € HT soit 6 840,00 € TTC**

**% d'écart introduit par l'avenant : 13 %**

**Montant du nouveau marché : 49 267,61 € HT soit 59 121,13 € TTC**

### 2. CHOIX DU PRÊT POUR LES FINANCEMENTS DES INVESTISSEMENTS 2017

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de souscrire un contrat de prêt avec la Caisse d'Épargne afin de financer les investissements.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE PRÊT	
Montant du prêt	1 000 000,00 €
Durée amortissement	20 ans
Taux d'intérêt	1,43 %
Périodicité	trimestrielle
Amortissement	constant
Montant échéance	16 075,00 €
Montant global des intérêts	144 787,50 €
Frais de dossier	0,15 %

Mr le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la sous-

cription au contrat de prêt avec la Caisse d'Épargne et de l'autoriser à le signer.

**Pour : 21 - Contre : 6 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF) - Abstention : 0**

### 3. REVERSEMENT DU SIDEXE

Mr le Maire expose : par délibérations en date des 18 décembre 2012 et 29 janvier 2013, le Conseil Municipal a approuvé les modalités de dissolution et liquidation du SIDEXE, notamment le transfert de l'ensemble de son patrimoine au budget annexe de la commune de PLAISANCE DU TOUCH spécialement créé pour cette opération.

Conformément au protocole d'accord de dissolution du 25 mai 2012, le produit des cessions des terrains non bâtis restant à vendre, diminué des frais occasionnés, doit faire l'objet d'une répartition entre les trois communes de Plaisance du Touch, Fonsorbes et La Salvétat St Gilles.

Plusieurs ventes ayant été réalisées pour un montant de 3 005 660,37 €, le budget annexe "SIDEXE" de la commune de PLAISANCE DU TOUCH en reversera 17,27% à la commune de LA SALVÉTAT SAINT-GILLES, soit 519 077,55 €. Mr le Maire propose d'approuver l'encaissement de cette recette.

**Voté à l'unanimité.**

### DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE : CHATEAU RAYMOND IV - TRAVAUX D'URGENCE DE STRICTE CONSERVATION

Mr le Maire expose : suite à l'acquisition du château Raymond IV par la commune, les services de l'État ont évalués les travaux d'urgence de stricte conservation :

	HONORAIRES	TRAVAUX
Estimation en HT	47 214.00 €	566 667.00 €
Imprévus 10 %	4 700.00 €	56 000.00 €
<b>TOTAL DÉPENSES HT</b>	<b>51 914.00 €</b>	<b>622 667.00 €</b>

### 4. AUPRÈS DE LA DRAC

Mr le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès de la DRAC au taux le plus élevé possible pour les travaux de stricte conservation du château Raymond IV.

**Pour : 20 - Contre : 2 (Mme MEYER et Mr CESSÉS) - Abstention : 5 (Mmes FALIÈRES, PETIT et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF)**

### 5. AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE

Mr le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès du conseil régional Occitanie au taux le plus élevé possible pour les travaux de stricte conservation du château Raymond IV.

**Pour : 2 - Contre : 2 (Mme MEYER et Mr CESSÉS) - Abstention : 5 (Mmes FALIÈRES, PETIT et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF)**

### 6. AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Mr le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès du conseil départemental de la Haute-Garonne au taux le plus élevé possible pour les travaux de stricte conservation du château Raymond IV.

**Pour : 20 - Contre : 2 (Mme MEYER et Mr CESSÉS) - Abstention : 5 (Mmes FALIÈRES, PETIT et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF)**

### 7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA CAF DE LA HAUTE – GARONNE : PARTIE ALSH DU GROUPE SCOLAIRE DES HAUTS DE ST GILLES

Mr le Maire expose : dans le cadre de l'extension du groupe scolaire des Hauts de Saint Gilles (construction d'une classe maternelle, 5 classes élémentaires et 2 salles d'activités), le montant estimé des travaux pour les 2 salles d'activités s'élève à 209 171 € HT.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès de la CAF de Haute-Garonne au taux le plus élevé possible pour la partie ALSH (2 salles d'activités) du groupe scolaire des Hauts de Saint Gilles.

**Voté à l'unanimité.**

### 8. AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la commune ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle 2017 et demande l'autorisation de signer et de déposer la demande d'Ad'AP auprès de la Préfecture.

**Voté à l'unanimité.**

### 9. CCST : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU

Mr le Maire expose : dans le cadre de la loi Alur, adoptée en Mars 2014, le dispositif prévoit le transfert du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes membres à l'intercommunalité.

La Communauté de Communes ou la Communauté d'Agglomération existant à la date de publication de la loi Alur, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi, c'est-à-dire le 27 mars 2017.

Le transfert de compétence, prévu par l'article 136, vise la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale.

Les documents d'urbanisme tenant lieu de PLU sont les documents dont les règles s'appliquent en lieu et place du PLU : il s'agit des plans d'occupation des sols (POS), des PAZ (plan d'aménagement de zone) et des plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV).

La loi précise que la compétence est transférée à l'intercommunalité sauf si au moins un quart des communes membres représentant au moins 20 % de la population s'y oppose.

Lors du Conseil Communautaire en date du 15 septembre 2016, la CCST a décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU des communes membres à la Communauté de Communes de la Save au Touch.

La délibération que les assemblées délibérantes des communes membres sont invitées à délibérer sur ce transfert. Mr le Maire propose au Conseil Municipal de s'opposer au transfert de la compétence PLU de la commune à la CCST.

**Voté à l'unanimité.**



# Réunion publique

Février 2017



Modification du PLU

## 1. BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES

### • Fiscalité et impôts

Toujours pour cette année 2017 : Pas d'augmentation des taux de fiscalité locale, Pas d'augmentation des services (restauration scolaire, crèches, centre de loisirs, portage des repas, ...), Recherche d'opportunités (emplois aidés, subvention DETR, ...).  
**Rappel : la baisse de la dotation générale de fonctionnement est toujours importante : pour 2017 il est prévu -373k€.**

### • Urbanisme

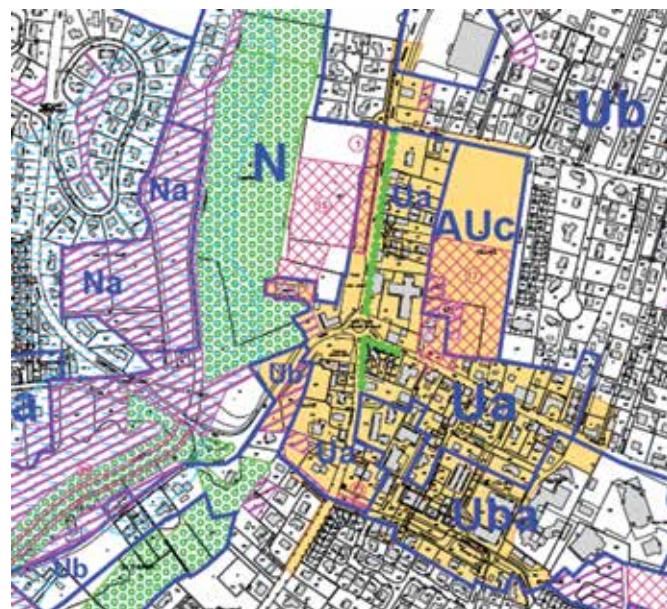
Comme nous l'avons annoncé, une modification du PLU a été proposée en 2016. Des points ont été soulevés entraînant une nouvelle enquête publique qui aura lieu prochainement. Cette modification porte principalement sur la Gestion ALUR / Fonds de jardins, la transformation de la zone AUB2 qui devient éco-quartier, la création d'emplacements réservés. Nous n'avons pas prévu d'ouverture de zone à la constructions. La municipalité s'engage à un COS à 0 sur les zones non encore ouvertes à l'urbanisation (Bourdasse, Pointe de Bourdiès et Tabéou). Pour rappel, la municipalité continue à refuser le projet de Centre commercial de La Ménude, et si cela devait être, elle œuvrera à minimiser les nuisances pour les Salvetains et les impacts pour le petit commerce.

Des travaux d'embellissement (fleurissement, et plantations dans nos espaces publics) ou d'équipements (poubelles, bancs publics) ont été entrepris.

Des bâtiments comme la salle du Conseil Municipal, Boris Vian, ... ont été rajeunis.



La municipalité a acquis le Château de La Salvetat St Gilles ainsi qu'un local du boulevard Albert Camus (Apouticayre).



Une commission cœur de ville a vu le jour

### • Petite enfance / Ecoles / Jeunes

Le groupe scolaire du Château d'Eau a vu sa toiture rénovée.

Dans le cadre de l'extension des écoles des Hauts de Saint-Gilles, les vieux préfabriqués ont été démolis et des classes temporaires ont été mises en place.





Comme l'année passée, le dispositif « Permis citoyen » (financement de permis de conduire en échange de travaux d'intérêt citoyen) a été reconduit et c'est un total de 22 jeunes qui ont ainsi obtenu leur permis de conduire sur les 2 années.

#### • Social / Aînés

**Après l'acquisition foncière l'année dernière d'une parcelle, les premières esquisses des jardins familiaux ont été faites.**



Le logement d'urgence acquis a été mis en service. Au CCAS, un « Atelier mémoire » a été vu le jour tous les jeudis après-midi.

Des logements locatifs sociaux adaptés aux seniors avec salle commune d'activité ont été aussi créés.

Le budget du CCAS a augmenté de 21% en 2015.

Après une interruption de quelques mois, le marché de plein vent a été réouvert tous les vendredi matin de 7h30 à 13h30. Plus de 20 commerçants vous attendent pour vous servir.

#### • Environnement

**La fin de l'étude de l'éclairage électrique sur l'avenue des Italiens** va conduire au déploiement d'ampoules LED, dans le but d'économiser l'énergie. 33 lampes "Corn LED" seront installées à la place des lampes actuelles. Cela permettra une économie annuelle de 1 100 € / an d'énergie (47% d'économie).

**Les travaux de la station d'épuration intercommunale** sont bien avancés et son ouverture est programmée en fin d'année.



**La municipalité s'est engagée dans la démarche « zéro pesticide »** visant à ne plus polluer nos espaces verts. Cette étape

passera par la mise en conformité avec la réglementation en vigueur vis-à-vis de l'utilisation, du stockage et de la gestion des produits phytosanitaires et de leurs déchets.



Améliorer les connaissances sur des produits phytosanitaires permet de limiter les risques pour les applicateurs, le public et l'environnement

La municipalité a aussi demandé que **l'énergie utilisée dans les bâtiments communaux ainsi que pour l'éclairage public soit « Energie 100% verte certifiée »** et donc issue de sources renouvelables.

#### • Transport et sécurité

**L'avenue des Bourdières a été refaite complètement**, avec nouvel éclairage, trottoir et aménagement cyclable.

Lors de la réfection de l'avenue de Gascogne, l'éclairage de l'éclairage public a été modifié pour des LED (baisse de la consommation électrique).

**Des travaux sur le parking des Hospitaliers** ont eu lieu afin d'améliorer l'accès aux commerces.

A la rentrée de septembre, **l'offre de transport en commun de la ligne 55 de Tisséo, s'est vue renforcée**, avec maintenant 20 rotations quotidiennes en semaine.

#### • Culture et sport

**Une nouvelle manifestation : « Les Médiévales »**, durant le weekend des Journées du Patrimoine.

**La démolition des vestiaires, des tribunes et du clubhouse du stade a eu lieu**, permettant ainsi le lancement de la construction du nouveau stade municipal.



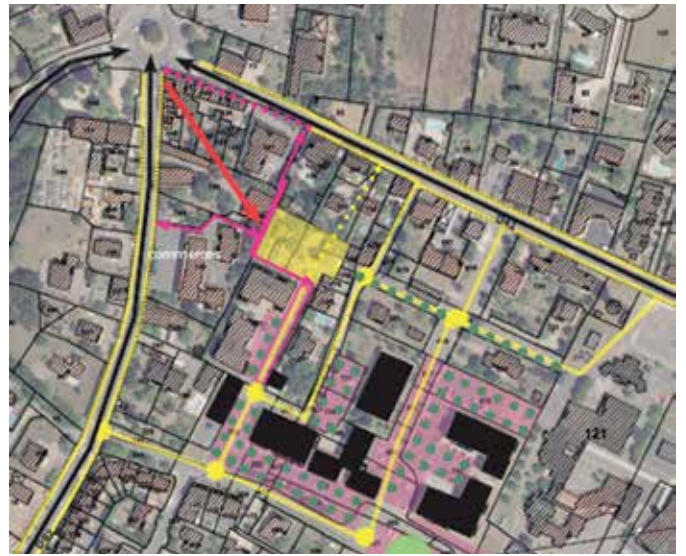
#### • Démocratie, communication et citoyenneté

**Cette année a vu la mise en place d'un certain nombre de réunions de riverains**, en particulier afin de définir les actions à faire lors de la modification de l'environnement.

Ainsi que vous avez pu vous en apercevoir, **un nouveau site Internet de la mairie** est à votre disposition pour mieux répondre à vos besoins.

**Une application pour smartphone (InCity)** permettant de remonter les problèmes détectés sur l'espace public, a été mise en place.





**2. PRÉSENTATION DES PROJETS À VENIR**

• **Urbanisme**

Premières esquisses du projet de « Cœur de ville » (voir photos ci-dessus).

Les premiers travaux de sauvegarde du Château de La Salvetat St Gilles verront le jour en cette année 2017.

• **Petite enfance / Ecoles / Jeunes**

Après la démolition des préfabriqués, un nouveau bâtiment regroupant huit salles de classe et d'activités, au sein du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles sera ouvert, pour la rentrée prochaine en septembre 2017.



• **Social / Aînés**



• **Transport et sécurité**

Une navette de transport municipale sera mise en place très prochainement. Elle permettra de se déplacer en bus au sein de la commune du lundi au vendredi.

Dans les lieux dangereux, des plateaux ralentisseurs seront installés, en particulier aux entrées de ville.

Une étude est en cours pour le réaménagement de l'avenue du château d'eau, en particulier d'un rond-point.

• **Environnement**

L'année 2017 verra des travaux de modernisation de l'éclairage sur les parkings publics.

Une borne de recharge rapide (2 places) pour véhicule électrique

L'école élémentaire Condorcet verra (surplombant le hall d'entrée) sa verrière remplacée.

Une étude sera lancée afin de préparer le chantier de la future « cuisine satellite » du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles.



(y compris vélos et scooters électriques), simple d'utilisation et accessible à tous, sera installée prochainement sur la place Jean Jaurès. Le coût de la recharge est de 0,20 € pour les 20 premières minutes.



Etude de la coulée verte des berges de l'Aussonnelle sera aussi entreprise.

#### • Culture et sport

**Une nouvelle salle municipale** sera prochainement ouverte rue des Bouleaux, à destination des associations.

Les travaux de reconstruction des vestiaires, tribunes et club house du stade municipal Jean GIRALDOU, pour une inauguration prévue en fin d'année vont commencer incessamment.



En partenariat avec « Side by side », un semi-marathon « **La Grande Course de La Goutille** » sera mis en œuvre le dimanche 26 février.

**Un festival culturel** verra le jour et aura lieu le weekend des 7, 8 et 9 juillet.

#### • Démocratie, communication et citoyenneté

**Pour rappel, le dispositif « La Mairie à votre écoute » et les réunions de riverains continueront.** M. Le Maire accueille le public sans rendez-vous, tous les lundis de 17h00 à 19h00. M. Le Maire, ainsi que les adjoints, peuvent vous recevoir sur demande.

#### • Dernière minute

**Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AdAP) a été défini :** voir le site internet

#### Définition des coûts par année (révision incluse)

(Prise en compte de l'actualisation des coûts à hauteur de 2,5% par an)

	Montant €HT	Montant €TTC
Année 1	369 077	442 892
Année 2	375 975	451 170
Année 3	525 101	630 121
Année 4	393 901	472 681
Année 5	395 007	474 009
Année 6	379 491	455 390
<b>Total</b>	<b>2 438 552</b>	<b>2 926 263</b>

#### Le chemin de Cézérou est mis à sens unique



La municipalité participe activement à la définition des moyens et des installations de **fibre optique** avec le département avec comme horizon l'année 2020.

**Pour plus de renseignement contacter la mairie, ou voir le site Internet.**



## Fête de la Résistance

Le Samedi 27 Mai 2017 aura lieu la **Fête Nationale de la Résistance**. La municipalité et l'ANACR vous propose :

- 11h00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts, prises de paroles sur le parvis de la Mairie
- 15h00 : Bal musette Salle Boris Vian (entrée gratuite)
- Possibilité de se restaurer sur place avec soirée Tapas (réserver en début d'après-midi, tarif modéré)
- 21h00 : Pièce de théâtre, entrée gratuite « Mémoire d'une valise » de Annick BRUYAS. « "Une vieille valise" nous fait voyager à travers les époques qu'elle a connu auprès de ses propriétaires successifs. C'est parfois émouvant, parfois tragique quand ses mémoires rencontrent la Grande Histoire, mais heureusement aussi léger et drôle; bref, comme la vie ».

## Nouvelle citoyenne

Pour débiter cette nouvelle année, c'est Mme LEIB qui a été reçue à la Préfecture pour recevoir les documents faisant d'elle une citoyenne française. Elle a ensuite été reçue en Mairie par M. le Maire et les élus.



## > Elections

# Une année riche en élections

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le **Dimanche 23 avril 2017** et le **second tour le Dimanche 7 mai 2017**. Les élections législatives sont prévues les Dimanches 11 et 18 juin 2017. Suite à une refonte des listes électorales, de nouvelles cartes électorales seront envoyées à tous les électeurs à partir du mois de mars 2017. Si lors du 1er tour des élections présidentielles, vous ne l'avez toujours pas reçue, vous pourrez quand même voter avec votre pièce d'identité. Pensez à demander au Président de votre bureau de vote s'il ne la détient pas.

**Pour voter.** Rendez-vous dans votre bureau de vote. Son numéro est indiqué sur votre carte électorale. Retrouvez votre bureau de vote sur le site internet : [www.lasalvetat31.fr/ma-ville/vie-municipale/elections/](http://www.lasalvetat31.fr/ma-ville/vie-municipale/elections/)

Lors du vote, vous devez vous présenter avec votre carte électorale et une pièce d'identité avec photo obligatoire (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

**La procuration.** Le vote par procuration vous permet de vous faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune, si vous ne pouvez être présent le jour de l'élection. La demande de procuration se fait au commissariat de police, à la gendarmerie

ou au tribunal d'instance de votre domicile. Vous devrez présenter un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple). Vous remplirez également un formulaire incluant une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles.

**Attention, ne vous y prenez pas trop tard.** Une fois votre demande de procuration traitée, elle sera envoyée à la Mairie de votre commune. Si votre procuration n'arrive pas avant le jour de l'élection, la personne à qui vous avez donné procuration ne pourra pas voter.

**Vote des français établis hors de France inscrits sur une liste électorale communale.** Les électeurs inscrits sur une liste consulaire et de retour en France doivent impérativement se faire radier auprès de l'Ambassade ou Consulat concerné avant le 1er tour du scrutin afin de pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives. La radiation peut s'effectuer en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou par courrier après avoir rempli le Cerfa n°14040\*04 téléchargeable sur [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com) rubrique « Elections ».



## > Cérémonie

# Hommage à François Verdier

C'est nombreux que les élus de la Salvetat accompagnés de membres de l'ANCR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) ont participé à l'hommage à François Verdier au cœur de la forêt de Bouconne. Une cérémonie émouvante dans un froid glacial devant un parterre de personnalités, le petit fils Alain Verdier, le Président du Conseil Départemental Monsieur Georges Méric qui lui rendra un vibrant hommage et rappellera les valeurs de la République. Les élèves du Collège Jean Jaurès de Colomiers ont à leur tour participé à cet hommage.

François Verdier dit « Forain » de son nom de résistant a été choisi par le Général de Gaulle pour devenir le chef des mouvements unis de la résistance dans le Sud-Ouest et c'est dans la plus grande discrétion qu'il organise et coordonne les actions de parachutage, de sabotage, réception de matériel, renseignement et le contact avec les alliés. Il est arrêté et conduit à la prison de St Michel. C'est le 27 janvier 1944 dans la forêt de Bouconne qu'il a été assassiné. Ses bourreaux l'exécuteront d'une balle dans l'abdomen, peut-être pour effacer toute trace de barbarie ou pour accentuer le degré d'horreur, les 2 policiers de la gestapo font exploser la tête du chef de la Résistance avec une grenade placée visiblement dans sa bouche.

N'oublions jamais. A l'approche d'échéances électorales et dans le contexte stressant de la crise économique, certains tentent de ressortir les vieilles recettes, jouer sur les peurs, attiser les angoisses, agiter les haines et stigmatiser les étrangers. Nous n'oublierons jamais le sacrifice de ce héros qui nous permet d'être libre aujourd'hui. Un rond point de notre commune porte son nom.





## > Permis de conduire

# Permis de conduire des jeunes de la Salvetat Saint-Gilles

Notre jeunesse est l'atout majeur de la Salvetat. C'est notre première richesse, notre responsabilité est de lui offrir des perspectives afin qu'elle puisse s'épanouir. Cette jeunesse, elle est multiculturelle, enthousiaste, joyeuse. Malgré un contexte calamiteux et un chômage record, nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour lui permettre de se former et lui faciliter l'accès à l'emploi. Nous devons lui donner les outils, les moyens d'y parvenir. Mais aider les jeunes c'est aussi soutenir leur famille. Pour la 2ème année, les jeunes inscrits à la Mission Locale ont bénéficié de l'accès au permis gratuit en contrepartie de quelques heures de travail citoyen auprès de la Collectivité.

90 % d'entre eux l'ont obtenu et environ 80 % ont trouvé un emploi et une formation qualifiante. Le coût de ses permis de conduire a été financé intégralement sur les indemnités des élus et une participation de la Mission Locale. Ces jeunes nous ont démontré leur dynamisme, leur ambition et leur capacité à réussir. Comme vous le voyez, la Salvetat aime les jeunes car ils sont les citoyens qui feront notre commune demain.

Nous tenons à remercier la Mission Locale, l'espace emploi, l'auto-école et les bénévoles et les personnels municipaux.



Magyd Cherfi a fait un don au CCAS pour aider au financement de ce projet.

**" Comme pour le parrainage d'aide personnalisée à la recherche d'emploi, le but de mon bénévolat est de donner confiance aux candidats pour l'obtention du permis de conduire. Ainsi, dans la continuité des cours collectifs, j'ai pu aider individuellement des personnes qui n'osaient pas, en groupe, avouer leurs difficultés. Nous prenons ainsi le temps de revoir les points difficiles. Cette expérience s'est bien déroulée grâce à une bonne concertation entre les différents intervenants. Prêt pour une nouvelle session."**

Dominique LEGER, bénévole et parrain à la Mission Locale.

La Mission Locale Haute-Garonne reçoit les jeunes de 16-25 ans sur la commune de la Salvetat du Touch. Depuis de nombreuses années, une collaboration étroite est instaurée entre les partenaires professionnels, sociaux et les élus de la commune.

Ce travail dans l'accompagnement des jeunes a permis de mettre en place, à deux reprises, une convention quadripartite (Mission Locale Haute-Garonne, Mairie, Auto-Ecole, jeunes) dont l'objectif était de financer le Permis de Conduire. Dans chaque groupe, 12 jeunes ont pu bénéficier de cette action et obtenir pour la plus grande majorité leur permis B.

L'accompagnement renforcé auprès du public de Mmes Chantal PEIRATS – Espace Emploi – de Mme Florence VAYR – Mission Locale Haute-Garonne et de l'auto-école CER Contact – Salvetat a permis de soutenir les jeunes et d'acquiescer, pour certains, leur premier diplôme. Cela a été un tremplin immédiat pour lever les barrières vers l'emploi ou la formation qualifiante.

C'est aussi une passerelle d'échanges de qualité qui s'est ouverte entre les élus et cette génération d'avenir car les futurs conducteurs se sont investis avec sérieux dans la commune à travers les travaux d'intérêts citoyens et ont acquis une conscience de l'organisation au sein de leur lieu d'habitation. Les élus de la commune de la Salvetat Saint Gilles sont des précurseurs et plusieurs communes adjacentes sont maintenant dans cette aide à la mobilité en partenariat avec les conseillers de la Mission Locale Haute-Garonne.

La Mission Locale Haute-Garonne – Antenne de Colomiers – souhaite continuer ce travail partenarial de qualité pour la mise en œuvre de l'accompagnement social et professionnel de notre public jeunes.

**Florence VAYR - Conseiller en Insertion -  
Mission Locale Haute-Garonne**

## > Ecole de Musique

# Concert des professeurs

Les professeurs de l'école de musique de La Salvetat St-Gilles se réuniront en concert pour la première fois pour vous offrir une heure pour le plaisir de la musique, une heure de musique pour votre plaisir... Rendez-vous Salle Boris Vian le mercredi 29 mars 2017 à 20h30. Venez nombreux, c'est gratuit et c'est sympa ! Un verre de l'amitié vous sera offert à l'issue du concert.

## Informations

Tél. 05 34 50 11 91 / E-mail : [emlssg@loisireduc.org](mailto:emlssg@loisireduc.org)



> Identité

# Carte nationale d'identité biométrique



Début mars 2017, de nouvelles cartes nationales d'identité (CNI) biométriques vont être mises en place.

La nouvelle procédure permettra notamment de lutter plus efficacement contre la fraude. Ce nouveau dispositif est calqué sur la délivrance des passeports biométriques.

**Ce qui change.** A l'aide de matériel informatique sécurisé, vos empreintes digitales seront numérisées et enregistrées sur la carte. Comme pour les passeports, cette nouvelle procédure nécessite un matériel spécifique.

Malgré notre demande auprès de la préfecture pour être en mesure de délivrer ces nouvelles cartes, seules 26 communes du département y ont été autorisées. A partir du 1<sup>er</sup> Mars nous ne pourrons plus délivrer les cartes d'identité. Il vous faudra, comme pour la demande de passeports, vous adresser directement aux Mairies les plus proches suivantes :

- Blagnac
- Colomiers
- Cugnaux
- Plaisance du Touch
- Saint-Lys
- Toulouse
- Tournefeuille

**Rappel : Si votre carte a été délivrée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004 et que vous étiez majeur à cette date, la validité est prolongée de 5 ans automatiquement.**

> Mineurs

# Autorisation de sortie du territoire (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Ce formulaire est disponible à l'accueil de la mairie, il est également téléchargeable dans la rubrique « Démarches » du site internet [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr) ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

> Nouveauté

# Navette de la Salvetat

La nouvelle navette proposera des trajets intra La Salvetat Saint-Gilles. La carte de transport est obligatoire et gratuite.

**Où se la procurer ?** La carte est à retirer au service scolaire / restauration de la Mairie : Place du 19 Mars 1962 - 31830 La Salvetat Saint-Gilles.

**Comment se la procurer ?** Vous devez fournir obligatoirement :  
 - un original de justificatif de domicile de moins de 3 mois  
 - une photo d'identité  
 - une pièce d'identité

**Comment l'utiliser ?** La carte est à présenter au conducteur de la navette à chaque passage.

**Horaires navette municipale La Salvetat Saint-Gilles**  
**Du lundi au vendredi (hors jours fériés) du 3 Avril au 31 juillet 2017 et du 1<sup>er</sup> Septembre au 29 Décembre 2017**

ARRÊT	HORAIRE DE PASSAGE							
	6h40	7h10	7h40	8h59	10h09	11h09		
A Stade	6h40	7h10	7h40	8h59	10h09	11h09		
B Oliviers	6h42	7h12	7h42	9h01	10h11	11h11		
C Steinbeck/Faulkner	6h44	7h14	7h44	9h03	10h13	11h13		
D Clément Ader	6h46	7h16	7h46	9h05	10h15	11h15		
E Gardon/Corrèze	6h48	7h18	7h48	9h07	10h17	11h17		
F Salat	6h50	7h20	7h50	9h09	10h19	11h19		
G Hauts de St-Gilles	6h52	7h22	7h52	9h11	10h21	11h21		
H Goutille	6h54	7h24	7h54	9h13	10h23	11h23		
I Jaurès*	6h56	7h26	7h56	9h15	10h25	11h25		
J Hille				9h20	10h30	11h30		
K Amandiers				9h22	10h32	11h32		
L Mésanges				9h24	10h34	11h34		
M Jean Ferrat				9h26	10h36	11h36		
N Coquelicots				9h28	10h38	11h38		
O Italiens				9h30	10h40	11h40		
P Simone de Beauvoir				9h32	10h42	11h42		
A Stade	14h09	15h09	16h09	17h10	17h43	18h13	18h41	
B Oliviers	14h11	15h11	16h11	17h12	17h45	18h15	18h43	
C Steinbeck/Faulkner	14h13	15h13	16h13	17h14	17h47	18h17	18h45	
D Clément Ader	14h15	15h15	16h15	17h16	17h49	18h19	18h47	
E Gardon/Corrèze	14h17	15h17	16h17	17h18	17h51	18h21	18h49	
F Salat	14h19	15h19	16h19	17h20	17h53	18h23	18h51	
G Hauts de St-Gilles	14h21	15h21	16h21	17h22	17h55	18h25	18h53	
H Goutille	14h23	15h23	16h23	17h24	17h57	18h27	18h55	
I Jaurès*	14h25	15h25	16h25	17h26	17h41	18h11	18h39	
J Hille	14h30	15h30	16h30	17h31				
K Amandiers	14h32	15h32	16h32	17h33				
L Mésanges	14h34	15h34	16h34	17h35				
M Jean Ferrat	14h36	15h36	16h36	17h37				
N Coquelicots	14h38	15h38	16h38	17h39				
O Italiens	14h40	15h40	16h40	17h41				
P Simone de Beauvoir	14h42	15h42	16h42	17h43				

\* A cet arrêt, vous avez la possibilité de prendre ou d'arriver de la ligne 55 du bus Tisséo. La ligne est adaptée aux horaires du bus Tisséo de la ligne 55.

## Informations

Mairie de La Salvetat Saint-Gilles - 31880 La Salvetat Saint-Gilles / Tél. : 05 62 13 24 00 / E-mail : [mairie@lasalvetat31.com](mailto:mairie@lasalvetat31.com) / Site internet : [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr)

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés, consultez le site internet de la Mairie.





# Travaux

## > Mairie

### Votre mairie change de look

La municipalité a décidé de placer au fronton de la Mairie la devise de la République Française "Liberté, Égalité, Fraternité". Cette devise est inscrite dans la constitution française de 1958 en son article 2.

La liberté et l'égalité sont posées comme principe dans le Préambule de la Constitution de la Cinquième République française : « Article Premier. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits », article qui est repris à l'article 1<sup>er</sup> de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 en y ajoutant l'obligation de fraternité: « Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

#### Mais qu'est ce que cela veut dire ?

**Liberté.** La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit la liberté dans son article 5 : « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.* ». L'article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme indique : « *La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.* »

**Égalité.** L'article 1 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 donne comme définition de l'égalité : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* ».

Cela signifie que la loi doit être la même pour tous, sans distinction de naissance ou de condition. L'égalité est un principe du droit selon lequel le législateur a le devoir d'assurer l'égalité des



droits entre citoyens.

**Fraternité.** La Fraternité est une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui. Pendant la Révolution française, « *la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttèrent pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité* ».

On retrouve aussi sous le terme de Fraternité la notion de résistance, de rébellion, à l'oppression qui fait partie des quatre droits fondamentaux (avec la liberté, la propriété, et la sûreté).

La fraternité figurait au tout début de la constitution de 1795 : « *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir.* »

## Actu travaux

- Taille et optimisation du peuplement d'arbres sur la ZAC de l'Apouticayre, fait par les agents municipaux en charge des espaces verts
- Réparation de la clôture du Boulodrome
- Remplacement du mobilier de la salle du Conseil municipal
- Aménagement du préfabriqué Place Jean Ferrat
- Rénovation du bureau du CCAS et retouches d'autres bureaux de la Mairie
- Mise en place de mulch (couche de matériau protecteur posé sur le sol) Place François Mitterrand. Nous réutilisons les copeaux issus de la taille d'arbres sur la commune.
- Travaux de voirie réalisés par Lherm TP (ex : passage protégé PMR)







## > Stade municipal

# Point sur les travaux en cours

Voilà maintenant trois mois que les travaux ont commencé. Comme promis dans le numéro précédent du Journal Municipal, nous faisons le point de l'avancement des travaux.

Lorsque vous verrez les photos et lirez cet article, le chantier aura sûrement encore bien évolué. A la date de ce reportage, le projet en était à son troisième mois sur douze de prévus et malgré des conditions météorologiques difficiles pendant trois semaines, ce dernier n'avait pas pris de retard, ce qui est important dans la phase de gros-œuvre.

Notre reporter photographe a eu l'autorisation exceptionnelle de faire des photos du haut de la grue. Vous pouvez ainsi avoir déjà un aperçu de la partie tribunes (plus de six cents places). Dans quelques semaines va commencer le gros-œuvre du Club House.

Il est à noter qu'après quelques réglages entre les différents utilisateurs du site, aujourd'hui tout le monde a réussi à trouver sa place dans l'utilisation du stade et infrastructures.

Un grand merci à tous, en particulier au Club de Tennis pour les nombreuses concessions faites.



## Réglementation - rappel

**Les horaires de travaux sont réglementés pour les particuliers:**

**En semaine :** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

**Les samedis :** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

**Dimanche et jours fériés :** de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00

**Pour les professionnels,** les engins bruyants sont autorisés entre 7 heures et 20 heures et interrompus toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou toute dérogation exceptionnelle accordée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.



# DOSSIER SPÉCIAL

## Enfance

### Service Enfance Léo Lagrange

Le service enfance accueille vos enfants les matins, midis, soirs et mercredis pendant les périodes scolaires (A.L.A.E) et en journées ou demi-journées pendant les vacances scolaires (sauf semaine 52).

**Sur les A.L.A.E.** Les enfants travaillent actuellement, entre autres, sur la création du char du service enfance qui défilera le 25 mars prochain, sur le carnaval organisé par le comité des festivités de la Commune. Le thème retenu cette année pour le carnaval est "les héros". A cette occasion de nombreux ateliers créatifs ont été mis en place pour décorer leurs espaces (ALAE et ALSH) sur la thématique, et en fonction des héros qu'ils ont choisi (Alice aux pays des merveilles, Mario, Le petit prince, Ratatouille...).

Nous travaillons en parallèle sur un projet de lutte contre les discriminations et sur la préparation du spectacle de fin d'année qui se déroulera le vendredi 30 juin, en soirée, à la salle Boris Vian.

**Sur les TAP.** Les enfants peuvent choisir de participer à des clubs les mardis et vendredis de 16h15 à 17h30 (lundis et jeudis pour les petites sections de maternelle), pour travailler une technique ou thématique bien précise. Sur cette période les enfants peuvent s'essayer à la danse, aux tableaux pixélisés, à des expériences scientifiques, à de la cuisine, à des jeux de stratégie, des confections en plâtre, en pâte fimo, en terre, à des petits jeux ou de la relaxation...

## CAJ

Le CAJ vous propose dans les mois qui viennent :

**Semaine sportive.** Cette année encore, le CAJ propose une semaine sportive organisée en partenariat avec le Service enfance de la commune et le réseau associatif de La Salvetat Saint-Gilles. Elle se déroule pendant les vacances de Printemps sur 5 jours. 16 jeunes de 9 à 13 ans pourront ainsi découvrir entre 8 et 10 pratiques sportives différentes.

**Fête de la jeunesse.** Le CAJ, en partenariat avec la commune prépare une Fête de la Jeunesse pour le samedi 24 juin 2017.

Les jeunes du territoire seront invités à faire partager au plus grand nombre leurs pratiques sportives et culturelles et pourront s'initier à de nouvelles activités ! Chacun pourra ainsi participer ou assister à un contest de Trottnette Freestyle, des concerts, des ateliers de graffiti, du foot freestyle, du parkour etc.

Si vous avez des hobbits à faire découvrir ou que vous voulez participer bénévolement, venez nous en parler ! N'hésitez pas à visiter notre site Internet ou à venir au CAJ nous rencontrer.

## Informations

Responsable : Maléa Fabien / Tel : 05 61 07 14 61 / E-mail : jeunesse-la-salvetatstg@loisireduc.org / Site Internet : cajlsg.blogspot.fr



**Sur l'A.L.S.H.** Pendant les vacances de printemps, les plus grands pourront participer à la semaine sportive, organisée en partenariat avec le C.A.J et les associations sportives de la commune.

Les autres enfants pourront profiter des nombreuses animations et sorties mises en place par les animateurs.

Cet été, en plus du fonctionnement habituel, trois séjours seront proposés par le service enfance :

- Un séjour pour les 9/14 ans organisé en partenariat avec le C.A.J
- Un séjour pour les 6/13 ans
- Un séjour pour les 4/6 ans.

Le programme de ces séjours vous sera distribué courant mai.





La programmation des séances du C.L.A.S s'étoffe d'année en année grâce au soutien de la municipalité, de la CAF, du Conseil Départemental, de l'Inspection Académique et les contenus des séances en direction des enfants et des familles évoluent en adéquation avec les besoins et les attentes de chacun.

Ainsi nous animons nos ateliers autour de plusieurs axes afin de valoriser la capacité de chaque enfant à se réaliser par le biais de la pédagogie du détour en lien avec les apprentissages de l'école. Pour les CP/CE1/CE2, les enfants avec la complicité et les compétences des accompagnateurs sont invités à échanger autour des émotions.

Ils réalisent ainsi différents supports afin d'exprimer et libérer leurs émotions et de mieux apprendre à les gérer (la roue des émotions, le livre photos des émotions ...).

Ce cheminement est également proposé aux familles afin qu'elles s'autorisent à libérer leur parole. Cette démarche facilite ainsi une meilleure compréhension du ressenti de leurs enfants dans la vie quotidienne et favorise l'autonomie tout en développant la confiance en soi.

Les CM1/CM2 s'initient à l'expression théâtrale dans l'objectif de proposer en fin d'année une représentation sur différents lieux de la commune. Les enfants seront accompagnés dans cette aventure par l'intervention d'une artiste afin de pouvoir échanger sur le métier de comédien.

Ce projet sera relié à plusieurs sorties au théâtre, côté coulisse comme côté public ...

Les collégiens expérimenteront des séquences scientifiques avec le concours de Nicolas LANNOY, service civique, passionné par la physique et la chimie.

La référente famille Christine VISCONTI, psychologue et psychothérapeute propose plusieurs rencontres à destination des familles et parents : groupe de paroles, entretiens individuels, conférence...

Ces permanences permettent d'enrichir l'accompagnement des familles dans le cadre du dispositif. L'objectif résidant essentiellement sur la valorisation des familles et sur la proposition de clés de compréhension face à des situations qu'elles n'arrivent pas à résoudre et qui peuvent avoir une incidence sur la scolarité des enfants.

L'équipe du CLAS propose des temps forts d'animation les vendredis soirs ou samedis et dimanches soirs pour les familles inscrites dans le dispositif : au programme ateliers cuisines, jeux en familles, sorties au musée, théâtre, quai des savoirs.

Ces sorties permettent aux familles de se retrouver sur des temps privilégiés avec leurs enfants, elles y rencontrent d'autres parents favorisant ainsi le lien social et la rencontre.

Le CLAS est un dispositif qui peut être ressource pour l'ensemble des familles salvétaines.

Nous avons en effet programmé deux interventions menées par le référent de l'ins-

pection académique autour de la mallette des CP et des 6<sup>ème</sup>. Ces deux animations alimentées par un documentaire vidéo permettront de répondre aux questions des familles sur la future rentrée scolaire de leurs enfants (déroulement d'une journée d'école, fonctionnement de l'école, identification des personnes ressources au sein des établissements scolaires, comment accompagner son enfant sur sa scolarité ...)

Le dispositif s'inscrit cette année encore dans la dynamique partenariale locale et propose notamment sur la quinzaine de la famille plusieurs rendez-vous à l'ensemble des familles salvétaines.

## Prochains rendez-vous

- Vendredi 17 mars : soirée jeux et jouets en famille au centre social de 19h à 22h
- Samedi 25 mars : mallette des CP au sein du CLAS de 10h à 12h

## Informations

Tél. : 07 81 59 94 75 / Blog : [clasalavetat.wix.com](http://clasalavetat.wix.com)





# RAM



Déjà 18 mois... Il était une fois, à La Salvetat Saint-Gilles, bourgade de 9000 âmes, des élus qui souhaitent proposer un service à destination de la petite enfance. L'accueil de jeunes enfants chez une assistante maternelle étant la première réponse en termes de mode d'accueil, il était important de soutenir cette profession. Suite à de mûres réflexions, une maison a été réhabilitée afin d'accueillir les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants de moins de 3 ans. Oh, ce ne fut pas simple de travailler sur ce projet !

Malgré les difficultés et grâce au financement de la CAF (80 %), le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) a ouvert ses portes en septembre 2015.

Mais au fait... A quoi ça sert un RAM ? Il permet de donner des informations globales sur la petite enfance, d'assurer les préinscriptions dans les crèches municipales, d'accompagner et de faciliter la vie des familles dans la recherche d'un mode d'accueil et dans les fonctions d'employeur d'une assistante maternelle agréée. Il accompagne également les assistantes maternelles de la commune dans leur métier (informations, formations...) et propose aux enfants accueillis des temps collectifs de jeux ou d'éveil.



Annie MAUCO-JOUCLA, responsable de la structure, propose chaque semaine des activités pour les enfants en présence de leur "nounou" : musique avec Sylvain, baby gym avec Céline, peinture, jeux, transvasement de "tonnes" de semoule, jeux en accès libres... Les assistantes maternelles profitent de ces moments pour récolter des informations, échanger sur leurs pratiques, rencontrer d'autres professionnels, avoir un regard croisé sur la professionnalisation... Ces moments constituent une véritable "boîte à outils" pour les professionnelles de la petite enfance avec des solutions et des innovations sur leurs pratiques au quotidien.



Depuis la création du RAM, les parents, les assistantes maternelles et les enfants se sont appropriés ce nouveau service et bénéficient d'un accompagnement dans leurs démarches (contrat de travail, recherche d'un mode d'accueil...). Le bilan de cette première année est très positif car une centaine de familles, 51 assistantes maternelles (sur les 67 en activité) et pas moins de 140 enfants ont participé à des activités de jeu ou d'éveil, des manifestations (galette, carnaval, fête du relais) ou des réunions.



Quelle belle histoire que celle du RAM... Et elle ne fait que commencer !

## Informations

Contact : Annie Mauco-Joucla / Tel : 05 34 52 98 96 / E-mail : ram@lasalvetat31.com



# Les crèches

Les trois établissements communaux appliquent la Prestation de Service Unique (PSU). Les contrats d'accueil sont identiques aux trois crèches ainsi que le règlement intérieur.

Les différents types d'accueils :

- **Régulier.** Un contrat est signé et correspond à la demande et aux besoins de chaque famille où les jours et les heures d'accueil sont définis pour l'année.
- **Urgence.** Concerne les enfants qui n'ont jamais fréquenté la structure et dont les parents ont un besoin urgent mais ponctuel d'un mode d'accueil.
- **Occasionnel.** S'adresse à un enfant déjà connu de l'établissement pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme prévisible.

Les préinscriptions sont réceptionnées par la responsable du RAM qui rencontre et informe les familles des modalités d'attribution. De plus, des réunions d'information sont programmées tous les trois mois afin d'informer les parents ou futurs parents des différents modes d'accueil. La commission d'attribution se réunit deux fois par an. Elle est composée de l'Adjoint en charge de la petite enfance, des directrices des crèches, de la responsable du RAM et de la coordonnatrice petite enfance, enfance, jeunesse. Une liste d'attente est établie en fonction des critères d'attribution (monoparentalité, domiciliation, handicap...).

## CRÈCHE CAMEL ET NOUGATINE

Le multi-accueil "Caramel et Nougatine" accueille vos enfants en journée dans une dynamique d'éveil et d'épanouissement de chacun, au sein de deux groupes (bébés et moyens-grands). L'équipe éducative souhaite orienter ses actions pédagogiques autour du libre choix, dans le respect des rythmes individuels et la cohérence entre les familles et le lieu d'accueil. Elle est dirigée par une infirmière puéricultrice diplômée d'état.



## CRÈCHE FAMILIALE FARANDOLE

La crèche familiale "Farandole" accueille vos enfants chez des assistantes maternelles rémunérées par la commune. Elles sont sous la responsabilité de la directrice, infirmière puéricultrice diplômée d'état.

**La ferme à la crèche.** Un matin aux beaux jours, il y a de l'excitation dans l'air. Les enfants des crèches sont aux fenêtres. Ils ont vu arriver un gros camion... Mais que renferme-t-il ? Une dame et un monsieur descendent et c'est bizarre, ils ouvrent leur camion et sortent des grosses cages, des caisses... Mais qu'est-ce qu'il y a dedans ? La dame fait sortir des petites chèvres, un poney, des lapins, des poules, des canards... Les animaux sont venus rendre visite aux enfants... Ils vont pouvoir les caresser, donner à manger, étriller, rentrer dans les enclos... Mais arrive trop vite l'heure du repas pour les enfants et les animaux doivent retourner chez eux mais quel plaisir cette matinée !



## CHAPI-CHAPO

Chapi-chapo est une micro-crèche dirigée par une éducatrice de jeunes enfants.

### Une pincée de création



### Un moment de convivialité



### Un peu d'activité physique



### Un peu de repos



**Bien mélanger le tout et vous obtiendrez une journée à Chapi-Chapo !!!**

## Crèches de La Salvetat Saint-Gilles

### Crèches municipales

Inscriptions au RAM  
05 34 52 98 96 - ram@lasalvetat31.com



**Multi-accueil Caramel et NOUGATINE**  
Directrice : Mme Cécile ELIAS  
3 Rue des Coquelicots  
Accueil régulier d'enfants à temps complet ou partiel et en halte-garderie, accueil occasionnel



**Crèche familiale LA FARANDOLE**  
Directrice : Mme Cécile BIGNEUX  
3 Rue des Coquelicots  
Accueil régulier d'enfants à temps complet ou partiel chez une assistante maternelle employée par la commune



**Micro-crèche CHAPI-CHAPO**  
Directrice : Mme Christelle ADLER  
7 Rue Gabriel Fouré  
Accueil régulier d'enfants à temps complet ou partiel et en halte-garderie, accueil occasionnel

### Crèche associative

Inscriptions auprès de la directrice  
05 34 59 98 76



**Micro-crèche MICROCHOUETTE**  
Directrice : Mme Sarah LACHISE  
1 Rue John Steinbeck  
Accueil régulier d'enfants à temps complet ou partiel et en halte-garderie, accueil occasionnel



## > Bibliothèque George Sand Quelques changements

Les Salvétains bénéficient depuis de nombreuses années d'une bibliothèque animée par une équipe de bénévoles impliqués. Elle fonctionne avec d'une part les subventions de la mairie, et d'autre part avec les adhésions des lecteurs. Plus de 23 000 ouvrages vous y attendent, pour le bonheur des grands et des petits !

Depuis quelques mois le bureau de l'association « Lecture pour tous », insuffle son dynamisme. Cela se traduit par quelques changements dans l'aménagement de la bibliothèque, afin d'accueillir les très nombreux ouvrages, de nouvelles étagères ont été mises en place.

Cassandra, employée municipale toujours souriante apporte son soutien pour le fonctionnement (commandes, préparation des livres...) et les permanences de la bibliothèque (par exemple pour l'accueil des écoles du quartier et des crèches...).

Courant Février, tous les Samedis matin, la plage d'accueil au public va être élargie. Nous serons désormais ouverts de 9h30 à 13h afin de permettre à toujours plus de lecteurs de venir choisir dans les rayons parmi les nombreuses nouveautés et les livres régulièrement achetés aux libraires locaux !

**Les nouveaux horaires de la bibliothèque sont les suivants :**

- lundi : 14h à 16h
- mercredi : 14h à 18h
- vendredi : 14h à 17h
- samedi : 9h30 à 13h



Pour l'année en cours, les adhésions ont été fixées à seulement 20€ pour l'abonnement famille, 8€ pour l'abonnement individuel. Que vous soyez grand lecteur ou amateur occasionnel, vous y trouverez des ouvrages pour tous les goûts :

- Des albums pour les tout-petits
- Un très grand choix de livres pour enfants
- Un rayon spécial adolescents : romans mais aussi science-fiction et heroic-fantasy
- Des mangas pour petits et grands, ainsi que quelques comics
- Des BDs pour tous les âges
- Sans oublier pour les adultes : des romans, romans policiers, romans de science-fiction, heroic-fantasy, des livres en anglais, des documents....

N'hésitez plus : venez vous rendre compte par vous-même !

## Informations

Tél. 05 61 86 90 18 / E-mail : bibliothequegsand@orange.fr / Blog : bibliosalvetat.over-blog.com



## &gt; Evènement

## Carnaval

Cette année le Carnaval de La Salvetat Saint-Gilles se déroulera Samedi 25 Mars. Il mettra à l'honneur « Les Héros ».

Deux stands de maquillage seront à la disposition du public. L'un au Gymnase du Collège, à partir de 13h30 et l'autre au Centre de Loisirs du Cézérou à partir de 14h00. Deux départs seront donnés : le premier du Collège à 14h00, et le second du Centre de Loisirs à 15h30.

Le cortège déambulera, accompagné de chars, au rythme des batucadas, pour arriver sur la nouvelle Place Jean Ferrat, devant la salle Boris Vian. A l'arrivée, les enfants pourront partager un goûter, distribué par les organisateurs et assister à la crémation de Mr Carnaval.

Tout au long de l'après-midi, la circulation sera balisée et perturbée. Vous pouvez retrouver le trajet du cortège sur le site internet [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr)



## Informations pratiques

- **Maquillage** : 13h30 au Gymnase du Collège et 14h00 au Centre de Loisirs du Cézérou
- **Départs** : 14h30 du Collège Galilée et 15h30 du Centre de Loisirs du Cézérou
- **Vente de bonbons et gâteaux** : au Centre de Loisirs, avant le départ, par l'association P.E.LU.CHE et Place Jean FERRAT à l'arrivée par l'Ecole Marie Curie
- **Navettes** : deux navettes seront disponibles Place Jean Ferrat après le Carnaval pour vous ramener au Collège et au Centre de Loisirs, et pour prendre en charge les personnes fatiguées pendant le défilé

## &gt; Evènement

## Journée de la femme

La Salvetat a tenu à s'associer à la journée de la femme du 8 mars. Pour fêter cette symbolique notre commune pour des raisons de calendrier, nous organisons une après-midi récréative le 22 mars à la salle Boris

Vian (expositions : « Existantes : des femmes qui re-vivent et qui résistent », projection documentaire : La marche des femmes, Partition pour voix de femmes, conférences, débats)

La journée de la femme permet de faire un bilan des avancées, mais aussi et surtout d'évoquer la douloureuse réalité liée à la condition des femmes dans le monde. La route est encore longue ! Le droit des femmes, confus dans notre pays, est pourtant loin d'être le quotidien pour des millions d'autres à travers le monde.

Cette réalité ne doit nous faire oublier les inégalités encore persistantes dans notre pays, en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle. Les femmes sont majoritaires : elles tiennent le haut de l'affiche, mais rare sont celles à la tête de nos assemblées, de nos entreprises, et encore plus rarement en tête de nos listes électorales.

Où elles sont majoritaires, c'est dans l'occupation des contrats précaires, des temps partiels : synonymes d'une vie difficile, engendrées par des difficultés financières croissantes embarrassées par une société aux regards de plus en plus pesant ... Sans compter les nombreuses tâches ménagères dont elles sont trop souvent considérées comme garante naturelle.



## 19 mars 1962

Dimanche 19 mars aura lieu la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc sur le parvis de la mairie à 11h15 suivie d'un vin d'honneur dans la salle du conseil municipal.

Majoritaires dans les études universitaires supérieures, et pourtant en grande détresse dans un accès au travail difficile qui ne cesse de perdurer, dans une croissante difficulté.

Même constat dans le milieu du sport, où femme rime avec faiblesse et ridicule. Que dire des différences de salaires ? Dont l'écart moyen est proche de 21%...

Pensez aux violences conjugales, elles sont si complexes et bien trop cachées. Les viols et les violences sexuelles qui ne sont que rarement dénoncées, conséquences d'une oppression sociale et parfois même familiale, reconnue depuis peu et pourtant aux conséquences désastreuses, sur des femmes de plus en plus jeunes.

A toutes ces femmes nous leur disons ne restez pas isolées ! N'hésitez pas à venir en parler à nos services sociaux, ou à des proches à l'écoute, nous saurons vous aider ! Au courage de ces femmes nous ne pouvons pas répondre par la lâcheté du silence, et ceux qui en font de même sont des criminels / en faire de même serait criminel.

Nous devons faire front, nous devons être à leurs côtés. Ensemble nous y arriverons, ensemble nous vaincrons.

Le 22 mars, nous vous invitons à venir débattre face à ces problèmes sociétaux majeurs. Aussi abrupte qu'est cet éditorial, il n'est que le reflet d'une réalité peu ou prou prédominante, des hommes y sont bien-sûr cordialement invités : car c'est ensemble que nous ferons reculer ces dérives, bien trop exécrables.

N'oubliez jamais ce que disait le grand et honorable écrivain Victor Hugo : « Si Dieu n'avait fait la femme, il n'aurait pas fait la fleur ».

&gt; Nouveau

## La Salvetat en scène



Voir affiche en page 2

Ecouter des musiques, chanter, danser, faire du théâtre, peindre etc... Donner à chacun la possibilité de s'épanouir. LA SALVETAT EN SCENE : une initiative culturelle pour notre ville. La culture accessible à tous.

Les premiers évènements en seront :

**Tremplin musical jeunes.** Le Samedi 8 Avril 2017, Salle Boris Vian (Entrée gratuite). La Ville de La Salvetat-Saint-Gilles organise un concours musical ouvert à tous les styles de musique. Les participants sont regroupés en deux catégories : moins de 20 ans et plus de 20 ans. Le tremplin musical a pour objectif la valorisation des jeunes et moins jeunes possédant un talent artistique.

**Scène Découverte de Talents.** Le Vendredi 12 Mai 2017, Salle Boris VIAN (Entrée : 5 €). Chant, danse..., de nombreux jeunes évolueront sur la scène de l'espace Boris Vian pour vous présenter leur passion. Cette soirée découverte de talents offre une scène aux talents en devenir, un tremplin pour de jeunes artistes

**Grand festival culturel sur 3 jours.** Les 7, 8 et 9 juillet prochains. Nous vous en dévoilerons dans les jours à venir le programme.

SOYEZ ATTENTIF, SOYEZ ACTEUR DANS VOTRE VILLE

### Informations

[www.lasalvetat31.fr/la-salvetat-en-scene/](http://www.lasalvetat31.fr/la-salvetat-en-scene/)

&gt; Traits et Couleurs

## Exposition



L'association organise une exposition de peinture, Salle Boris Vian du samedi 22 avril au mercredi 26 avril 2017.

Le thème facultatif est "l'eau, l'or bleu". Cette exposition et le concours sont ouverts à tous les plasticiens amateurs et professionnels. Toutes les techniques sont admises, comme dans nos ateliers Traits et Couleurs. Les œuvres ayant retenu l'attention du jury dans le thème, et hors thème, recevront un prix. Un prix du public sera décerné à la fin du salon.

Les adhérents de l'association auront le plaisir d'accueillir les visiteurs, et de renseigner le public tout au long de l'exposition. Certains artistes seront également présents pour une rencontre avec le public. Vous avez des amis, des parents qui souhaitent exposer, participer aux ateliers de dessin et de peinture, n'hésitez pas à prendre contact avec notre association par mail: [traitsetcouleurs@laposte.net](mailto:traitsetcouleurs@laposte.net)

Il est encore temps! Venez admirer les oeuvres et ainsi partager le plaisir de regarder de belles choses!

### Informations

Horaires d'ouverture de l'exposition :

Samedi 22 avril de 10h à 12h30 et de 15h à 20h / Dimanche 23 avril de 10h à 19h / Lundi 24 avril de 14h à 19h / Mardi 25 avril de 14h à 22h (NOCTURNE) / Mercredi 26 avril de 14h à 19h / Vernissage et remise des prix: samedi 22 avril à 18h / Clôture et remise du prix du public: mercredi 26 avril de 19h à 20h.

&gt; Evènement

## Chasse aux œufs

Les jours rallongent et même si officiellement nous sommes encore en hiver, les prémices du printemps apparaissent et les premiers animaux sortent de leur léthargie hivernale.

Les Salvetains commencent à se projeter et à réfléchir aux activités des beaux et longs week-ends ensoleillés à venir... Très vite en regardant le calendrier on s'aperçoit que le premier week-end prolongé sera celui de Pâques. Pour les plus rêveurs, la question est : Les poules seront-elles bien réveillées et prêtes pour fournir les œufs, afin que les cloches puissent les déposer dans nos jardins ? Pour nous, pas de soucis, nous savons que tout le monde sera prêt le jour J. C'est pour cela que nous invitons tous les enfants Salvetains à la chasse aux œufs **le dimanche 16 avril 2017**, avec en plus plein de surprises à découvrir ce jour-là !

Pour tout renseignement, nous vous invitons à consulter le site officiel de la mairie et nous vous disons à très bientôt pour cette chasse aux œufs.



&gt; Enfance Majuscule

## L'asso change de nom

1936 – 2016 : 80 ans ! Notre fédération vient de fêter ses 80 ans d'existence et d'actions : 80 ans qu'elle est engagée auprès des enfants en danger !

A cette occasion, notre fédération et les comités répartis sur le territoire ont décidé de mettre à l'honneur notre fondateur, Alexis DANAN. Aussi, notre nom "ENFANCE MAJUSCULE comité Alexis Danan" devient à compter de ce jour : **Comité Alexis DANAN de Toulouse pour la protection de l'enfance.**

Nous rappelons quelles sont nos missions :

- accueillir les personnes qui souhaitent révéler une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être,
- transmettre aux services du Conseil Départemental toute situation d'enfant en danger ou en risque de l'être (l'anonymat est toujours préservé),
- accompagner, conseiller les victimes dans leurs démarches et servir de médiateur,
- assurer des actions d'information et de prévention auprès des établissements scolaires, des équipes éducatives, du public ...

### Informations

**NOUVELLES COORDONNÉES :** Maison des associations, 3 place Frédéric Mistral, 31830 PLAISANCE DU TOUCH / Tél. : 06 63 14 91 59 / E-mail : [alexis.danan31@gmail.com](mailto:alexis.danan31@gmail.com) / Site Internet de la fédération : [pourlaprotectiondel'enfance.com](http://pourlaprotectiondel'enfance.com) (notre site Internet est en cours de réalisation) / Permanences : le lundi de 14 h 30 à 16 h 30.



## > Terpsi Danse

# Un beau début de saison

L'association de danse classique Terpsi Danse a participé au concours « les Espoirs de la danse » qui a eu lieu les 4 et 5 Février 2017 au « Pasino » de La Grande Motte. Ce concours a réuni plus de 500 candidats qui ont concouru en danse Classique Contemporaine ou Jazz. Le niveau de ce concours était très élevé et les élèves de l'association n'ont pas démerité. Nous les avons présentés dans la catégorie « Pré Professionnelle ». Caroline Coppée a eu une 1<sup>ère</sup> mention. Clara Bernard, Elora Gauzins et Nikolay Iossifov ont obtenu une médaille de bronze. Carla Trévisiol et Cassandre Lacombe ont décroché la médaille d'argent. Cerise sur le gâteau Nikolay et Cassandre ont remporté un stage de 3 semaines au Mexique !!!!!

Nous sommes très fiers de ces jeunes qui consacrent tout leur temps libre à ce bel Art qu'est la Danse. Merci à eux et à leurs parents leurs plus fervents supporters.



## > Forum Solidarité

# Nos jeunes sont l'avenir

Nos jeunes sont l'avenir et montrent leur implication dans la construction d'une citoyenneté européenne et solidaire.

Dans le cadre du jumelage La SALVETAT ST GILLES / CAMPIA TURZII des échanges culturels ont lieu tous les ans. Depuis, ces voyages réguliers ont acquis une telle notoriété que tous, Français et Roumains, attendent avec impatience ces moments de retrouvailles, de partages, d'amitiés et de joies.

Au fil des années les rencontres s'enrichissent, c'est ainsi que du vendredi soir 21 avril au jeudi matin 27 avril 2017, nous recevrons les scolaires roumains et leurs accompagnateurs. Ils seront hébergés dans des familles Salvetaises et Plaisançoises. N'hésitez pas à nous contacter si vos enfants souhaitent faire de nouvelles connaissances et recevoir l'un d'eux.



## Informations

Contact : Sabine BRUTUS / Tél : 09 60 05 98 56

## > La Fée Bleue

# Concert Bulle d'Art



Le vendredi 27 janvier la troupe « Bulle d'Art » se produisait sur la scène de Boris Vian. Dans la salle, 160 spectateurs, petits et grands, Salvetaises pour la plupart, assistaient à un spectacle plein d'entrain autour de moult chansons reprises en chœur, pour certaines, par le public. Une soirée conviviale qui s'achèvera avec le geste des enfants offrant une rose à chacun des chanteurs encore sur scène interprétant le dernier couplet.

A la sortie de la représentation, les familles quitteront à regret Boris Vian et prolongeront ces moments conviviaux en s'attardant un moment dans le hall d'entrée autour d'un verre de l'amitié !



## Atelier culinaire

« La Fée Bleue » organise le dimanche 19 mars, dans la salle annexe de Boris Vian, un atelier culinaire pour les enfants de l'association (sur inscription, places limitées). L'occasion pour les familles de rencontrer, pourquoi pas, l'association en action.

## Informations

Tél. 06 44 01 34 66 / E-mail : [associationlafeebleue@gmail.com](mailto:associationlafeebleue@gmail.com) / Page Facebook « La Fée Bleue »

## > Touch' à tout

# Venez, chinez...

L'association TOUCH'A TOUT organise un vide-atelier le DIMANCHE 26 MARS de 10 h à 17 h à la Salle Annexe BORIS VIAN. Vous y retrouverez peut-être le matériel qui vous manque ou des idées pour tout ce qui touche vos loisirs créatifs : couture, tricot, cartonnage, peinture...

Nous vous attendons nombreux avec la possibilité de discuter autour d'un café.

## &gt; Voyageurs Salvétains

# Voyageurs Salvétains et Gersoises



La saison sportive 2016 a été d'un excellent cru pour les colombophiles Voyageurs Salvétains. Très bien classés sur de nombreux concours de vitesse, de ½ fond et de fond; aussi bien en compétitions régionales que nationales et internationales; les voiliers participants ont occupé les premières places des concours sur La Rochelle; l'île de Ré, Ruffec, Laval, Cholet, Arras. Les pigeons voyageurs des colombophiles Salvétains se sont également classés dans les 50 premiers du Derby international de Luzence au sud du Portugal. En 2017, après la traditionnelle galette des rois, les entraînements ont repris en préparation des compétitions d'avril et mai sur des distances de 100 à 300 kms qui amèneront les voiliers à Bergerac, Périgueux, Angoulême avant de s'élancer sur des distances de 400 à 1000 Kms les mois suivants. Les Voyageurs Salvétains rencontreront également leurs collègues compétiteurs lors de voyages organisés à Leucate (ostréiculture) et Saint Gilles dans le Gard (manades). Ils projettent aussi de repartir, comme en 2016, sur les traces du célèbre gendarme à Saint-Tropez. D'autres sorties et manifestations sont prévues tout au long de l'année.

## Informations

Tél. : 06 13 18 68 22 / Site internet : [pigeonvoyageur.fr](http://pigeonvoyageur.fr)

## &gt; Muzic' All

## Il était une fois...

Samedi 21 janvier la salle Boris Vian a accueilli la comédie musicale "Il était une fois", une parodie déjantée autour des contes de fées. La Compagnie Muzic'all a offert au public un très beau spectacle bluffant par sa qualité !

Une mise en scène vivante et survoltée, des voix magnifiques, une performance de jeu très juste et intense et une écriture à double sens (qui parle aux petits mais aussi aux grands) extrêmement fine et maîtrisée. On sent l'appétence de l'auteur à travailler dans un milieu de la comédie musicale, ce qui donne un bel aura au spectacle. 1h30 de fou-rires et de gags qui s'enchaînent au rythme endiablé des chansons et des danses sans laisser de répit au public qui en redemande. A voir absolument en famille !

## Informations

[www.muzicall.fr](http://www.muzicall.fr)

## &gt; Pêche

## Nouveau point de vente

Nouveau ! La vente des cartes de pêche 2017 se fera dès le 2 janvier prochain à l'accueil du magasin Intermarché, 22 Avenue des Capitouls, 31880 La Salvetat-Saint-Gilles.

Paielement par chèque sur présentation de la carte d'identité ou en espèces. Le tarif des cartes de pêche reste inchangé pour 2017 :

### COÛT DES CARTES ANNUELLES

Carte interfédérale : 95 € / Carte personne majeure : 73 € / Carte femme : 32 € / Carte mineur : 20 € / Carte enfant de moins de 12 ans : 6 €

### CARTES TEMPORAIRES

Carte journalière 15 € / Carte hebdomadaires 32 €



L'école de pêche de Plaisance Fonsorbes La Salvetat Colomiers : L'empreinte écologique s'enseigne dès le plus jeune âge

Malgré de mauvaises conditions climatiques ces jeunes citoyens accompagnés par leurs moniteurs ont nettoyé les mercredis après-midis certaines berges de nos lacs et rivières...

## &gt; Cyclo Salvétain

## Le site internet fait peau neuve



Avec une nouvelle présentation de son site internet ([cyclosalvetain.com](http://cyclosalvetain.com)), notre association met au service de ses adhérents et de toutes les personnes désireuses de découvrir le Cyclo Salvétain, un outil très convivial.

Concernant notre activité, les 3 sorties hebdomadaires ont lieu le mardi (13h30), le jeudi (13h30) et le samedi (14h00).

## Dates à retenir

Samedi 22 avril : sortie décentralisée dans le Gers

Samedi 29 avril : omelette Pascale

Dimanche 30 avril : cyclo sportive La Castraise

Du 7 au 14 mai : séjour à Cambrils (Espagne)

Dimanche 21 mai : cyclo sportive l'Octogonale (Aveyron)



La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe d'opposition LA SALVETAT ENSEMBLE

### RUMEURS ET MENSONGES

Dans l'édito du journal communal du mois de janvier, le maire rapportait la visite que l'opposition PS a faite au Conseil Départemental (PS), en s'offusquant qu'elle lui aurait demandé de ne pas donner de subvention pour le château ! **Quelle ineptie, quelle désinformation. !**

Nous n'avons jamais refusé des subventions ni voté contre les demandes de subventions (voir les comptes rendus du conseil municipal). Gérer la commune et informer les salvetains en se basant sur des rumeurs est indigne du premier magistrat de la commune.

**Cette rumeur vient à point nommé** pour rendre responsable et faire reporter sur l'opposition le manque de subventions obtenues pour les différents travaux que lance la commune. En effet, toutes les communes font des économies pour pallier aux baisses des dotations de l'Etat et des aides du Conseil Départemental. Toutes sauf La Salvetat .

**Les faits, par contre, parlent d'eux-mêmes :**

- **Pourquoi** avoir menti aux salvetains en menant **une campagne électorale contre l'urbanisation** de la commune et **autoriser 191 logements** depuis les dernières élections ? : Est-ce pour que les dotations et les impôts combler les déficits budgétaires ? Cela semble certain.
- **Pourquoi accepter les versements de « La Ménude »** alors que **BVS s'est toujours opposé à l'urbanisation de ce plateau** ? : Sans doute pour combler les dérives budgétaires ! Comme l'a indiqué le maire lors du dernier Conseil Municipal ils ne sont pas contre La Ménude mais contre «Val Tolosa » : cela n'est qu'un prétexte.
- **Pourquoi avoir mis 2 ans pour réaliser avec l'aide d'un cabinet extérieur une modification du PLU qui a reçu un avis défavorable après enquête publique** ? Parce que les élus majoritaires ne connaissent pas la commune et ne respectent pas les règles d'urbanisme.
- **Pourquoi construire une 3ème école et acheter des terrains** alors que la commune possède plusieurs dizaines d'hectares ? Parce qu'ils ne connaissent pas la commune et ne font aucune concertation contrairement à leurs promesses électorales.
- **Pourquoi y-a-t 'il des problèmes pour accueillir les enfants dans les écoles** ? En 1995, 855 enfants ont été scolarisés. En **septembre 2016** la municipalité a du mal à accueillir **934 élèves (soit 3 classes de plus)** alors nous avons lancé et construit plus de 6 classes supplémentaires depuis 1995 et que les classes du réseau d'aide ont été libérées lors de la disparition de celui-ci. **Quel intérêt de programmer** la construction d'un **3ème groupe scolaire** ?

**Sans les recettes de « La Ménude » et les ressources que nous avons laissées après les dernières élections, un destin type Verfeil ou Saint Lys nous menacerait. Mais demain ? Et qui va payer ?**

*Les élus de « La Salvetat Ensemble »*

## Groupe d'opposition CAP @VENIR

**Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 19 Février 2017.**

### **Omniprésence de BVS.**

BVS se plaît de façon plus qu'abondante à nous inonder de communications. D'ailleurs, depuis que BVS gère notre commune, leurs messages ont décuplé. Ils communiquent par ce magazine d'information communale: magazine qu'ils ont d'ailleurs rebaptisé. Ils communiquent leurs avis sur la politique salvetaine, via les tracts de l'association culturelle BVS. Personnellement, je souligne ce mélange dangereux de genres: la politique, ce n'est pas de la culture. Des membres historiques de BVS communiquent leur point de vue sur la politique nationale via des tracts à l'entête d'association salvetaine. Dans ce cas, j'ai informé Mr le maire de ma désapprobation, l'argent public qui subventionne nos associations ne doit pas être utilisé à des fins de propagande. En plus BVS a bénéficié d'un tract anonyme qui prend la défense de Mme la première adjointe de la Salvetat quand elle perd des élections intercommunales. Incontestablement, depuis l'élection de BVS, les Salvetains reçoivent pléthore de leurs communications. Ils travaillent leur propagande et préparent déjà les prochaines élections. Je dois avouer être peu intéressé par cette surchère d'annonces. Personnellement actuellement, cette page ainsi quelques informations par emails sont largement efficaces. Certes dernièrement, vous avez très certainement trouvé un tract réalisé en collaboration par les deux oppositions. La nécessité face aux dangers d'une gestion municipale hasardeuse a fait foi. Les deux oppositions ont fait fi de leurs différences afin d'agir en vous communiquant la vérité. J'ai pris un réel plaisir à ce travail: il témoigne à lui seul de la responsabilité et du sérieux de vos élus d'oppositions.

### **Le professeur maboul**

On m'interpelle dernièrement sur un tract, en fustigeant mes compétences et en me rappelant pour mémoire, les prérogatives d'un maire. Cette réprimande quasi scolaire s'exprime dans une tonalité d'un autre âge. Pour cause de surdité intellectuelle, Je répète et complète donc mes derniers écrits. « Le maire de Pibrac a eu une action exemplaire pour les zones à risques de sa commune. Il est vrai que cette action est autant absente de son scope que l'achat d'un château est du nôtre ». Un maire est décisionnaire et libre de ses prérogatives sur son territoire, celles-ci peuvent être dédiées à la collectivité ou favoriser des intérêts personnels. Pour plus de détails, je joins l'adresse de ce site pour information: <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/43631-quel-est-le-role-du-maire>.

### **Tract anonyme et calomnieux.**

(Distribué sur notre commune et évoquant la non élection de Mme la première adjointe de la Salvetat). À la question simple : Mr le maire connaissez-vous l'origine de ce tract ? Mr le maire nous donne cette réponse escamotée: « Le tract auquel vous faites référence détaille de manière factuelle, dans sa première partie, le déroulement des désignations des vice-présidents de la CCST lors de sa séance du 17 avril 2014. Il est ensuite suivi par une analyse politique, et donc partisane, de la situation qui ne me semble ni calomnieuse, ni de nature à entacher la respectabilité de notre commune. La liberté d'expression prévalant, il n'y a pas lieu de donner suite ni de s'éterniser sur le bien-fondé de ce tract ». Je rappelle que, dans ce tract, les Maires de Plaisance et de Léguevin sont accusés "de concocter en coulisse des scénarios anti-démocratiques. De décevoir les électeurs en passant pour des politiques multicaltes. Il taxe également la conseillère générale et adjointe au Maire de Plaisance d'absentéisme par peur de légiférer".

La nature de la calomnie peut certes être discutée, bien que ces propos ne soient pas valorisants pour ses deux Maires et cette conseillère, tous trois élus de longue date. Sur le fait de ne pas connaître le grand courageux qui a écrit ce papier, j'attends une réponse claire et sincère de notre maire. Un simple OUI ou un NON serait afin bienvenu.

### **Confiserie SALVETAINE.**

Il est important pour moi de porter à connaissance que mes écrits ne sont pas tournés afin de nuire à l'entourage familial et amical des élus. Veuillez m'en excuser si cela a été involontairement le cas. Néanmoins, j'aime à introduire des notes d'humour dans mes analyses politiques. Cela les rend tellement plus dynamiques. Ma dernière comparaison gourmande a eu un tel succès, que les rires se sont propagés dans toute la France. Maintenant, l'humour n'est pas brutalité et je reproche ouvertement à BVS de couvrir et protéger certains de ses adhérents qui insultent violemment et méchamment nos collègues et nos proches. En exemple, une de mes colistières s'est fait interpeler et sauvagement injurier en public et devant sa mère. C'est cela BVS: ils se victimisent devant et frappent derrière.

Mr le maire a engagé une procédure judiciaire coûteuse pour le contribuable, alors qu'il aurait pu tout à loisir en discuter avec moi en tête à tête. C'est aussi ça BVS: on se dit Charlie mais on ne souffre pas de subir la caricature et on préfère l'oppression à la discussion. Sur ce, j'encourage tous les Salvetains à venir le 23 Mars au tribunal de grande instance de Toulouse, afin de participer au jugement de cette affaire.

*L'ensemble des analyses et prises de positions sont disponibles à cette adresse [jlc.politique@gmail.com](mailto:jlc.politique@gmail.com) / tel : 06.64.63.56.04*

# La parole aux Salvétains

## Agenda

### QUESTION

Bonjour,

Je vis à la Salvetat depuis 6 ans. Auparavant, je connaissais cette commune pour avoir une qualité de vie, pas campagne mais reposante. Depuis quelques temps, je passe un peu plus de temps en semaine chez moi et quelle déception. Il y a un trafic routier de plus en plus important. Je ne parle pas des voitures mais des camions qui sont extrêmement bruyants et, de plus, je trouve qu'ils roulent, pour la plupart à plus de 50 km/h. J'habite en face du château, à la hauteur du ralentisseur sur la route qui mène à Colomiers, c'est très bruyant, le soir très tard et le matin très tôt. Je pense que vous seriez étonnés si nous faisions des tests sonores.

D'autre part, j'ai vu qu'il y avait une route 2 x 2 voies qui passerait à la sortie de La Salvetat en direction de Plaisance, y-a-t-il eu une information faite auprès des Salvétains, si oui, je l'ai ratée, si non, quand sera-t-elle faite, quel sera l'impact sur notre vie ?

Je vous remercie de l'attention que vous aurez portée à mon mail.

Cordialement.  
Pascale Rouhaud

### RÉPONSE

Nous sommes conscients de l'augmentation du trafic routier qui est la conséquence directe de la croissance démographique de l'ensemble de l'agglomération toulousaine. Constatant comme vous la nuisance sonore apportée par les poids lourds, nous avons interpellé la direction "Voirie" du Conseil Départemental afin de connaître les modalités d'interdiction de circulation pour cette catégorie de véhicules. Et pour mettre en œuvre ces restrictions, il est nécessaire d'offrir des itinéraires de déviation, ce qui se révèle complexe en raison de la configuration routière de notre commune. Nous travaillons cependant sur ce sujet qui nous préoccupe.

S'agissant de la 2 x 2 voies qui relierait l'échangeur n°8 avec le plateau de la Ménude, sa réalisation est directement liée avec le projet de centre commercial "Val Tolosa", porté par la commune de Plaisance du Touch, et malheureusement le tracé de ce nouvel axe routier a été validé par la précédente équipe municipale. Nous avons alerté le Conseil Départemental des nuisances potentielles, aussi bien au niveau sonore qu'en termes de saturation du réseau, afin que des dispositifs visant à les minimiser soient mis en œuvre.

En termes d'information sur la réalisation de cette voirie, une enquête publique aura lieu prochainement. Nous ne manquons pas de vous en informer et comptons sur votre participation pour qu'ensemble nous soyons entendus.

### Mars

**Samedi 11**  
**Braderie à la puériculture**  
Espace Boris Vian  
De 13h30 à 17h30  
(CCAS / Centre de loisirs / CLAS / Centre Social)

**Dimanche 19**  
**Commémoration du 19 Mars 1962**  
Parvis de la Mairie

**Dimanche 19**  
**Thé Dansant**  
Espace Boris Vian  
A partir de 14h30  
(Club de l'Amitié)

**Samedi 25**  
**Carnaval : "Les Héros"**  
(Municipalité)

**Mardi 28**  
**Concert des professeurs**  
Espace Boris Vian  
(Ecole de Musique)

### Avril

**Vendredi 7**  
**Soirée Rock**  
Espace Boris Vian  
A partir de 21h  
(Rock'n Roll Studio)

**Samedi 8**  
**Tremplin musical jeunes**  
Espace Boris Vian  
(Municipalité)

**Dimanche 9**  
**Thé Dansant**  
Espace Boris Vian  
A partir de 14h30  
(Club de l'Amitié)

**Dimanche 16**  
**Chasse aux œufs**  
Espace Boris Vian  
(Municipalité)

**Samedi 22 au Mercredi 26**  
**Exposition de Peinture**  
Espace Boris Vian  
(Traits et Couleurs)

**Dimanche 23**  
**Premier tour des Elections Présidentielles**

### Mai

**Vendredi 5**  
**Soirée Country**  
Espace Boris Vian  
A partir de 21h  
(MJC)

**Dimanche 7**  
**Second tour des Elections Présidentielles**

**Lundi 8**  
**Commémoration du 8 Mai 1945**  
(Municipalité)

**Samedi 12**  
**Scène découverte de talents**  
Espace Boris Vian  
(Municipalité)

**Samedi 13**  
**Olympiades**  
Espace Boris Vian  
(Comité des Festivités)

**Dimanche 21**  
**Thé Dansant**  
Espace Boris Vian  
A partir de 14h30  
(Club de l'Amitié)

**Samedi 27**  
**Journée de la Résistance**  
Espace Boris Vian  
(ANACR)

**Lundi 29 au Dimanche 4 Juin**  
**Festival Enfants AJT**  
Espace Boris Vian  
(AJT)

### Juin

**Jeudi 8 au Samedi 10**  
**Représentations**  
Espace Boris Vian  
(Le Préau)

**Samedi 17**  
**Spectacle de danse**  
Espace Boris Vian  
(Salvetat Danse)

**Dimanche 11**  
**Premier tour des Elections Législatives**

**Dimanche 18**  
**Second tour des Elections Législatives**

**Mercredi 21**  
**Fête de la Musique**  
Place Jean Jaurès  
(Municipalité)

**Dimanche 25**  
**Concert de Musique**  
Espace Boris Vian  
(Ecole de Musique)